



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 74 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Institut des Nations Unies pour le recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale deux rapports concernant l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : l'un établi par le Directeur de cet organisme et relatif aux activités pendant la période allant de juillet 1997 à juin 1998 (voir annexe I), l'autre émanant du Conseil d'administration et contenant le projet de programme de travail de l'Institut pour 1998-1999 (voir annexe II).

* A/53/150.

Annexe I

**Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies
pour la recherche sur le désarmement, relatif aux activités
de l'Institut de juillet 1997 à juin 1998**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	4
II. Gestion et effectifs	3-4	4
III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies	5-6	4
IV. Activités en cours et projetées	7-33	4
A. Sécurité collective	9-15	5
1. Désarmement, développement et prévention des conflits	9-10	5
2. Casques bleus, désarmement et missions humanitaires	11	5
3. Technologies modernes au service de la paix	12	5
4. Armes légères/de petit calibre	13-15	5
B. Sécurité régionale	16-22	6
1. Moyen-Orient	17-19	6
2. Afrique	20	6
3. Asie	21	6
4. Perspectives transrégionales	22	6
C. Études sur la non-prolifération	23-33	7
1. Application et vérification	23	7
2. Désarmement et perspectives en matière de sécurité	24-26	7
3. Zones exemptes d'armes nucléaires	27	7
4. Résultats des travaux de la Commission spéciale des Nations Unies sur l'Iraq	28	7
5. Transparence et limitation des transferts d'armes	29	7
6. Coût du désarmement et de la réduction des armements	30-31	7
7. Mines antipersonnel	32-33	8
V. Quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement	34-35	8
VI. Coopération entre les instituts de recherche	36-38	9
VII. Programme de bourses de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	39-40	9
VIII. Publications	41-43	9

Appendice

Publications de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de juillet 1997
à juin 1998 11

I. Introduction

1. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est un institut de recherche autonome au sein du système des Nations Unies. Il a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/83 M du 11 décembre 1979 avec pour mission d'effectuer des recherches indépendantes sur le désarmement et la sécurité internationale.

2. Le présent rapport est présenté en application des résolutions 39/148 H (par. 6), du 17 décembre 1984, et 45/62 G (par. 6), du 4 décembre 1990, de l'Assemblée générale qui a invité le Directeur de l'Institut à lui faire rapport chaque année sur les activités de cet organisme. Le présent exposé, qui porte sur la période allant de juillet 1997 à juin 1998^a, décrit donc les activités menées jusqu'au 10 octobre 1997 sous la houlette du Directeur adjoint, M. Christophe Carle, et par la suite sous celle du nouveau Directeur, Mme Patricia Lewis.

II. Gestion et effectifs

3. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : une directrice, un directeur adjoint, un responsable des questions politiques, un assistant administratif, une secrétaire spécialisée dans les publications, des chercheurs et des éditeurs. Actuellement, les effectifs sont peu nombreux mais en augmentation, et la majorité du personnel est employée sur des contrats de courte durée. Il est nécessaire d'étoffer le personnel de base de l'Institut afin que celui-ci soit mieux à même de mener ses recherches internes et d'appuyer les travaux effectués à l'extérieur. Tout est mis en oeuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'UNIDIR et celles affectées à ses projets, afin que le personnel puisse être employé sur des contrats de plus longue durée et reçoive une rémunération plus appropriée.

4. L'Institut réunit le personnel toutes les semaines et les chercheurs tous les mois, et depuis novembre 1997 il a organisé deux réunions de planification stratégique. L'égalité des chances, la formation de personnels qualifiés et leur notation figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies

5. Les efforts se poursuivent en vue d'accroître la part des dépenses administratives couverte par des contributions liées; en revanche, les crédits non réservés demeurent peu abondants. Une subvention est donc également nécessaire pour le prochain exercice biennal. Cette subvention, qui sert à couvrir les dépenses de personnel permanent, directeur compris, est importante non seulement sur le plan économique mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Il convient de relever que, depuis plusieurs années, cette subvention n'a pas été ajustée pour tenir compte de l'inflation, contrairement aux salaires. En 1996 et 1997, la subvention a été provisoirement ramenée de 220 000 à 213 000 dollars, et elle est demeurée à ce niveau pour l'exercice biennal 1998-1999. L'UNIDIR espère qu'il sera possible de l'accroître en proportion de l'inflation afin que sa valeur ne continue pas de décroître.

6. Considérant l'importance de la subvention versée par l'Organisation des Nations Unies, cette question doit demeurer à l'étude dans le cadre des efforts déployés pour faciliter l'accroissement des revenus à caractère facultatif, et il conviendrait de s'efforcer de la reporter à son niveau précédent et de l'ajuster en fonction de l'évolution de l'inflation.

IV. Activités en cours et projetées

7. Le programme de recherche de l'Institut, tel qu'approuvé et prorogé par le Conseil lors de réunions antérieures, comprend quatre grands thèmes :

- a) Sécurité collective dans le cadre des Nations Unies;
- b) Sécurité régionale;
- c) Non-prolifération;
- d) Quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

8. Le présent rapport classe les projets entre ces catégories et indique leur état d'avancement actuel : en cours d'élaboration, en cours d'exécution ou pratiquement terminé.

A. Sécurité collective

1. Désarmement, développement et prévention des conflits

9. Les activités relatives au désarmement, au développement et à la prévention des conflits restent surtout axées sur l'Afrique de l'Ouest. Compte tenu de la complexité des rapports existant entre sécurité, circulation des armes et problèmes socioéconomiques, la première phase du projet s'est inscrite dans une perspective centrée sur la «sécurité avant tout». Il s'agit d'une enquête sur les moyens d'améliorer les conditions de sécurité dans les pays d'Afrique de l'Ouest, condition préalable à la mise en oeuvre de projets de développement. L'expérience acquise par le Mali de la prévention d'un conflit généralisé et de l'établissement d'un lien entre la nécessité d'instaurer la paix et le développement économique s'est révélée très fructueuse pour la mise en place d'un projet commun UNIDIR-PNUD. Ce projet a abouti jusqu'ici à la publication d'un ouvrage en anglais; une version actualisée en français est en préparation. L'ouvrage en anglais est paru pour la première fois en mars 1998. L'un des axes autour desquels s'est articulée cette recherche a été l'idée d'un moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest, idée qui est à l'étude depuis la conférence régionale tenue à Bamako du 25 au 29 novembre 1996. Un débat régional sur l'expérience du Mali sera le point fort de la prochaine phase de ce volet des travaux de l'UNIDIR (en cours d'élaboration, des fonds étant nécessaires pour le mener à bien).

10. De surcroît, le Groupe de travail il sur la transformation des conflits créé à l'Université d'Helsinki procède actuellement à une analyse de l'expérience du Mali, qui a reçu pour titre «Arms management and conflict transformation in Mali» (Maîtrise des armements et transformation des conflits au Mali). Ce projet est en cours d'exécution et devrait être terminé à l'automne 1998.

2. Casques bleus, désarmement et missions humanitaires

11. L'interaction entre les composantes civile et militaire (Casques bleus) des contingents et les organismes humanitaires pose un certain nombre de problèmes. L'UNIDIR réalise actuellement, en collaboration avec l'Institute for Security Studies de Pretoria, une étude portant sur ces problèmes. Cette étude analyse les efforts actuellement déployés pour développer la capacité de l'Afrique à entreprendre des opérations de maintien et d'imposition de la paix. Il y est prêté une attention particulière à la tendance croissante du Conseil de sécurité à confier la promotion de la paix et de la

sécurité à autrui ainsi qu'aux pays tant occidentaux qu'africains dans le cadre de leurs efforts de renforcement des capacités, de même qu'aux organismes des Nations Unies et organisations régionales et sous-régionales. Ce projet sera pratiquement terminé à l'automne 1998.

3. Technologies modernes au service de la paix

12. Les technologies modernes peuvent servir à épauler la diplomatie préventive, à renforcer les dispositions de confiance et à donner plus d'efficacité aux opérations de maintien de la paix. L'Institut étudie actuellement les possibilités qui existent dans ce domaine avec d'autres organisations dotées de compétences technologiques spécialisées, afin d'adapter les technologies modernes aux impératifs des mesures de confiance, de la diplomatie préventive et des opérations de la paix. Ce projet est en cours d'élaboration.

4. Armes légères/de petit calibre

13. La constante que l'on trouve dans les questions de sécurité collective évoquées précédemment est la prolifération des armes légères. L'Organisation des Nations Unies anime les efforts redoublés par lesquels on cherche actuellement à maîtriser ces armes, car ce sont elles qui font généralement le plus de victimes dans les conflits de notre époque. Mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. L'Institut étudie depuis un certain temps la question des armes légères/de petit calibre. Il tiendra compte à l'avenir, pour définir les méthodes d'action, des conclusions du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères et des besoins qu'il aura définis dans son rapport à l'Assemblée générale de 1997 (A/52/298).

14. L'Institut entreprend actuellement une étude sur les munitions pour armes de petit calibre, en coordination avec le Département pour les affaires de désarmement à New York. Son directeur adjoint, M. Christophe Carle, est membre du Groupe d'étude sur les munitions et les explosifs, tout comme le colonel Ilkka Tiihonen de Finlande, qui fera partie du personnel de l'UNIDIR en automne 1998. Cette étude, qui viendra s'ajouter aux travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères, doit apporter des éléments solides et complets permettant d'évaluer si et comment la maîtrise des munitions peut contribuer aux efforts en vue d'arrêter la dissémination et l'utilisation des armes légères. Il faut disposer d'informations techniques précises et d'une analyse de la production et du commerce des munitions, de leur marque et d'autres moyens de les localiser pour pouvoir déterminer les grandes options qui s'offrent concrètement. La question des munitions sera le fil conducteur des travaux de recherche de l'UNIDIR sur les armes légères, et ces

travaux pourront comprendre d'autres activités telles que les séminaires régionaux, qui traiteront en particulier des dimensions régionales du problème.

15. L'UNIDIR est en train de mettre en place des projets en Amérique latine, notamment en coopération avec le Brésil et l'Argentine, qui porteront sur la question du trafic des armes légères.

B. Sécurité régionale

16. Les études de sécurité régionale réalisées à l'Institut ces dernières années ont surtout porté sur le Moyen-Orient. Depuis 1996, d'autres études ont démarré en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine, de même qu'en Asie, dans une moindre mesure. On continuera en 1998 à diversifier les études sur la sécurité régionale, en s'intéressant tout particulièrement à l'Asie.

1. Moyen-Orient

17. L'Institut et le Cooperative Monitoring Center (CMC) d'Albuquerque, au Nouveau Mexique, organisent ensemble un atelier sur les utilisations potentielles des images satellite commerciales pour favoriser la paix et le développement au Moyen-Orient. Les débats porteront sur trois grands domaines dans lesquels il pourrait être possible d'utiliser la télédétection : a) la maîtrise des armements; b) les ressources environnementales et naturelles; et c) le développement économique.

18. L'atelier, qui aura lieu à Genève à la fin de l'été 1998, réunira 30 à 35 experts de la télédétection ainsi que de la sécurité et du développement au Moyen-Orient. L'Institut et le CMC publieront un rapport qui présentera succinctement les tendances qui se sont dégagées du débat et analysera les possibilités offertes par la télédétection pour promouvoir la paix et le développement économique au Moyen-Orient. Ce projet est en cours d'exécution.

19. L'Institut est également en train d'établir un atlas d'images satellite du Moyen-Orient. L'idée qui préside à l'établissement de cet atlas est d'inscrire le processus de paix dans une nouvelle perspective en se concentrant sur les domaines de coopération en cours ou potentielle entre pays voisins du Moyen-Orient. Le projet envisagé a pour but de susciter un plus grand intérêt pour les difficultés actuelles de la région parmi l'ensemble de la population et de lui en faire prendre davantage conscience, mais il servirait également de moyen de référence utile dans les milieux diplomatiques et universitaires. On recherche actuellement des fonds pour ce projet dont l'élaboration est pratiquement achevée.

2. Afrique

20. L'Institut continuera d'étudier les questions de consolidation de la paix, de désarmement et de maîtrise des armes légères en Afrique de l'Ouest. Il s'efforcera de travailler avec des chercheurs locaux, contribuant ainsi à la formation d'une nouvelle génération d'experts africains de la sécurité et du désarmement. Ces activités, tant à Genève qu'en Afrique de l'Ouest, devraient s'inscrire en parallèle des efforts déployés pour appliquer un moratoire sur le commerce et la fabrication des armes légères dans la sous-région. Le travail consacré à l'Afrique de l'Ouest depuis 1996 (voir par. 9 et 10) pourrait à l'avenir être étendu à d'autres sous-régions, ou à des recherches comparées reprenant les travaux consacrés par d'autres institutions à l'Afrique de l'Est, à l'Afrique centrale ou à l'Afrique australe. Ce projet est en cours d'élaboration : l'UNIDIR a présenté des propositions de financement à un certain nombre de sources.

3. Asie

21. La tournure que prendront les problèmes de sécurité dans la région d'Asie et du Pacifique sera cruciale non seulement pour les États de la région, mais aussi pour l'avenir de la sécurité internationale au plan mondial. On étudiera les possibilités de coopération avec le Centre régional des Nations Unies au Népal, mais il faudra, pour mener à bien les travaux sur cette région, renforcer les effectifs de base à Genève et recruter de nouveaux boursiers étrangers qui viendront travailler à l'UNIDIR. L'Institut est en train d'élaborer un projet en vue d'inviter des chercheurs de la région (voir plus loin sous VII) afin qu'ils puissent travailler ensemble sur les questions de sécurité en Asie.

4. Perspectives transrégionales

22. Le séminaire consacré par l'UNIDIR au «trafic illicite des armes de petit calibre et technologies stratégiques», tenu à Buenos Aires du 23 au 25 avril 1997, a permis d'éclairer les rapports entre le trafic de drogues et le terrorisme, et les risques qui en découlent pour la stabilité des États, du fait de l'accès aux armes de petit calibre et aux matériaux associés aux armes de destruction massive. Ce travail avance au travers d'un projet portant sur le problème des armes de petit calibre et leur impact sur la société en Amérique latine. La recherche a été confiée à un expert invité dans le cadre du programme de bourses de recherche de l'UNIDIR. D'autres études qui traiteront de cette question dans d'autres régions ou dans un cadre transrégional sont en cours d'élaboration.

C. Études sur la non-prolifération

1. Application et vérification

23. L'application intégrale des traités et accords de désarmement et de non-prolifération représentera, au cours des années à venir, une tâche cruciale et exigeante. L'application contrôlée restera un moyen essentiel d'instaurer la confiance et, par là, la sécurité. L'UNIDIR est en train d'élaborer un projet comportant une série de séminaires avec des organisations chargées de l'application des traités internationaux, par exemple l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, afin de faire ressortir les points d'intérêt et problèmes communs, d'encourager la ratification et l'application des traités et de favoriser le dialogue entre les hommes de terrain. De plus, l'UNIDIR accueille pour un an, de juin 1998 à juin 1999, un chercheur invité qui travaillera sur l'application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (Convention sur les armes biologiques). Ce travail, qui a déjà commencé, débouchera sur une conférence et deux publications.

2. Désarmement et perspectives en matière de sécurité

24. Il ne semble pas que les négociations multilatérales sur le désarmement et la non-prolifération puissent être fructueuses dans l'immédiat. Cependant, l'UNIDIR se projette au-delà du court terme pour examiner les possibilités de réduction des armements et de désarmement, notamment dans le domaine nucléaire. Il s'emploiera en particulier à mettre au point des méthodes concrètes et tournées vers l'avenir pour s'assurer qu'un désarmement progressif (notamment nucléaire) renforce véritablement la sécurité. Une série de réunions sans caractère officiel organisées par l'UNIDIR en 1998 sont axées sur ces problèmes dans le cadre de la Conférence du désarmement.

25. L'Institut envisage d'entreprendre deux brèves études sur les limitations possibles de la production de matières fissiles. La première fera le point sur les stocks de matières fissiles existant actuellement dans le monde et leurs détenteurs, et la seconde analysera les volets désarmement et non-prolifération des propositions visant à interdire la production de matières fissiles à des fins militaires. Ce projet est en cours d'élaboration.

26. Dans le cadre du mandat qui lui a été confié de prêter son concours pour les négociations sur le désarmement et de fournir des informations à la communauté internationale, l'Institut est en train d'établir un manuel sur la maîtrise des

armements et les modalités de désarmement. Ce manuel constituera un complément utile à la documentation existante et alimentera les négociations multilatérales et le processus de paix dans le monde entier. Il doit être publié en anglais et en arabe afin de faciliter le processus de paix au Moyen-Orient. Ce projet, qui est en cours d'exécution, devrait être achevé en septembre 1998.

3. Zones exemptes d'armes nucléaires

27. L'Institut continuera à étudier l'avenir des zones exemptes d'armes nucléaires et il est en train en particulier d'élaborer un projet concernant une de ces zones qu'il est envisagé de créer en Asie centrale.

4. Résultats des travaux de la Commission spéciale des Nations Unies sur l'Iraq

28. Après les toutes dernières difficultés qu'a dû résoudre la Commission spéciale des Nations Unies sur l'Iraq, l'UNIDIR se propose de rendre compte, en les évaluant, des résultats des travaux de la Commission. Une large place serait faite aux enseignements tirés en termes d'inspection et de vérification ainsi qu'à une analyse de leur applicabilité dans différentes situations. L'UNIDIR prêterait une attention particulière à l'influence que pourrait exercer la menace de l'utilisation de la force et aux conséquences des constatations faites sur le rôle des Nations Unies en matière de désarmement. Ce projet sera élaboré sur le plus long terme.

5. Transparence et limitation des transferts d'armes

29. Les débats tenus lors de réunions organisées récemment par l'UNIDIR dans plusieurs régions (Afrique, Asie et Amérique latine) ont mis en relief la question de la transparence en matière de transferts d'armes. Cela étant, l'UNIDIR réalise actuellement une étude sur le transfert des techniques spatiales à double usage. Ce travail, qui est en cours d'exécution, devrait être terminé vers le début de 1999.

6. Coût du désarmement et de la réduction des armements

30. Depuis la conclusion, en 1987, du Traité entre les États-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, le coût d'application des accords de réduction des armements et de désarmement a revêtu une importance majeure pour un certain nombre de pays. Le Traité sur les forces conventionnelles en Europe, signé en 1990, a donné aux États européens une idée des difficultés financières et du manque de ressources que

rencontrent déjà la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique. Depuis lors, le coût d'application, résultant à la fois de la destruction des armements et des obligations de vérification prévues dans les traités, a occupé une place grandissante dans les négociations multilatérales et bilatérales. Les dépenses encourues pour créer l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ont pesé un grand poids dans le débat sur les dispositions d'exécution du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa). Ces préoccupations pèsent d'autant plus aujourd'hui sur les négociations concernant les mesures d'application de la Convention sur les armes biologiques.

31. L'Institut envisage de prendre comme exemples des pays de première importance et d'étudier attentivement l'impact de leurs engagements conformément aux traités sur le désarmement en termes de dépenses financières et de dépenses en ressources. De plus, il essaiera de préciser la perception par chaque pays des avantages que lui procure sa participation aux accords et d'établir si, de l'avis général, l'État en question en a retiré un gain net. Les comportements différeront probablement beaucoup d'un État à l'autre. Le projet devrait permettre de mieux comprendre les coûts et avantages des accords relatifs au désarmement, en vue d'aider les décideurs à déterminer le montant des dépenses encourues pour satisfaire aux engagements pris, les rubriques budgétaires qui conviendraient le mieux pour couvrir ces dépenses et la façon dont les États pourraient aborder cet aspect des négociations à l'avenir. Ce projet est en cours d'élaboration.

7. Mines antipersonnel

32. La Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel contient de multiples dispositions sur la collecte des informations, l'établissement des faits, les mesures de transparence et les modalités d'exécution. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont été l'une des forces qui ont poussé à la conclusion de cet accord, et ces émanations énergiques de la société civile participeront au processus d'application et d'exécution, mais il n'en faut pas étudier de près comment elles pourront apporter leur contribution. L'Institut a présenté des propositions de financement en vue de réaliser un projet consistant à étudier des questions telles que le type d'informations qui pourraient être réunies par les ONG et les journalistes, la façon de vérifier la qualité des informations fournies et la nécessité de déterminer le rôle potentiel des experts des ONG dans les missions d'enquête. La participation de la société civile revêtira une importance primordiale pour le succès de l'application de la Convention et pourrait marquer

un tournant dans la façon dont tous les accords seront négociés à l'avenir. Ce projet est en cours d'élaboration dans une perspective à plus long terme.

33. Après la collaboration fructueuse entre l'UNIDIR et le Centre commun de recherche d'Ispira en Italie en vue de la publication du numéro spécial de la *Lettre de l'UNIDIR* sur les mines terrestres, nous sommes en train d'envisager et de mettre au point de nouveaux projets en commun, notamment la production éventuelle d'un atlas des mines terrestres. L'UNIDIR participe aux réunions de la Commission des conseillers : détection des mines sur la base de normes opérationnelles (CADMOS) qui ont lieu à Ispira.

V. Quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement

34. Une quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement devrait fournir une occasion unique d'examiner et de passer en revue les efforts déployés dans ce domaine, d'autant que la situation internationale est très différente de ce qu'elle était en 1988. L'impact et le succès d'une nouvelle session extraordinaire dépendront pour beaucoup de l'intensité et de la portée des débats préparatoires et de l'ordre du jour qui aura été établi. L'UNIDIR contribuera à ces préparatifs de diverses façons. Il organisera des réunions et des conférences par voie électronique afin de faire connaître l'ordre du jour de cette session, pour que celle-ci ne consiste pas simplement à ressasser des arguments déjà entendus et n'aboutisse pas d'une façon ou d'une autre à une impasse. La session extraordinaire pourrait au contraire offrir l'occasion d'exprimer de nouvelles idées et de définir de nouvelles démarches à l'égard du désarmement. L'UNIDIR s'efforcera dans une très large mesure d'aider à formuler les questions qu'il conviendrait de poser à cette session extraordinaire en s'inspirant pour cet événement de tous ses travaux sur le désarmement et la sécurité.

35. À cet effet, l'Institut a mis en place des sites de conférence par voie électroniques auxquels il est possible d'accéder par l'intermédiaire de son site Web et qui sont spécialement conçus pour inciter une grande partie de la communauté internationale à donner des avis ou à participer à des débats sur les grandes questions du jour en matière de désarmement et de sécurité. Cette phase du projet, qui est en cours d'exécution, viendra à son terme vers la fin de 1998.

VI. Coopération entre les instituts de recherche

36. Quatre activités permanentes relèvent de cette rubrique :

a) La mise à jour et l'extension du système d'information et de documentation informatisé de l'UNIDIR (DATA-RIS), qui donne des renseignements sur la nature et l'origine des activités entreprises dans le domaine de la recherche en matière de sécurité et de désarmement. La base de données, qui contient plus de 1 200 références, est actuellement révisée de fond en comble et devrait pouvoir être consultée en ligne à partir de septembre 1998;

b) La publication trimestrielle de la *Lettre de l'UNIDIR* ;

c) L'organisation de conférences régionales en vue, d'une part, d'examiner les questions de sécurité, de maîtrise des armements et de désarmement propres à chaque région et, d'autre part, d'encourager la coopération entre les instituts de recherche dans les domaines concernés;

d) L'organisation de conférences et d'autres activités de moindre envergure pour appuyer les initiatives visant à améliorer les communications et faciliter l'accès aux données. On pourra exploiter les nouvelles technologies pour renforcer les réseaux de recherche et la coopération.

37. L'Institut offre aux instituts de recherche et aux organisations nationales et internationales spécialisées dans les questions de désarmement et de sécurité internationale un lieu de rencontre par voie électronique qui leur permette de mieux se connaître. L'organisation de vidéoconférences permet d'éviter les dépenses financières et les pertes de temps normalement associées aux conférences internationales. La vidéoconférence organisée de concert avec le Centre Henri L. Stimson (Washington D.C.) en janvier en est un exemple.

38. En coopération avec le Bureau Quaker auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'UNIDIR a créé sous le nom de «Forum de l'UNIDIR» un lieu de rencontre qui permettra aux diplomates et aux chercheurs d'échanger des informations et de participer à des débats informels. Les intervenants font un exposé sur un sujet touchant à leur domaine de compétence, qui est suivi de questions et d'un débat. Le projet a maintenant reçu les fonds nécessaires pour inviter à Genève un certain nombre d'intervenants qui prendront la parole sur les moyens de maîtriser la diffusion des armes de petit calibre.

VII.

Programme de bourses de l'Institut

des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

39. L'Institut a un programme de bourses destiné aux chercheurs des pays en développement. Les bourses durent de trois à 12 mois et les boursiers sont associés aux projets de recherche en cours, ce qui permet de renforcer sensiblement la base de recherche de Genève. Le programme garantit par ailleurs la participation de chercheurs sur «une base politique et géographique équitable» (art. II, par.3 des Statuts de l'UNIDIR).

40. L'UNIDIR a l'intention de développer son programme de chercheurs invités afin de recevoir six chercheurs ou plus pendant six mois au lieu de deux ou trois chercheurs par an, pendant trois mois chacun, ce qui a été le cas récemment. Leurs travaux de recherche porteraient sur la sécurité régionale et l'Institut espère regrouper des chercheurs d'une même région au cours d'une même période. Le projet est en cours d'élaboration. Une campagne de collecte de fonds a été projetée en vue d'aider à financer et gérer le programme de bourses.

VIII. Publications

41. Actuellement, l'UNIDIR publie une *Lettre* trimestrielle, des études et des travaux de recherche. Il continuera à publier le même type de matériels mais procède actuellement à quelques changements dans la présentation et la diffusion de ses publications. La *Lettre* qui est devenue un véritable périodique, s'appellera désormais *Forum du désarmement*. Ce changement de nom se produira à la fin de 1998 pour le No 40, qui marquera également le dixième anniversaire de la *Lettre*. Celle-ci fait l'objet d'une plus large diffusion afin de faire connaître les travaux de l'UNIDIR à un plus vaste public.

42. De brefs résumés accompagnent dorénavant chaque étude et travail de recherche, afin de fournir des informations à ceux qui n'ont pas le temps de lire toutes les publications plus longues de l'UNIDIR. Publié sous le nom de *UNIDIR Brief/Note de l'UNIDIR*, chacun contient un résumé des principales conclusions des études et, le cas échéant, des orientations recommandées. L'UNIDIR espère parvenir à produire le *UNIDIR Brief/Note de l'UNIDIR* dans les six langues officielles de l'ONU. Les publications, aussi volumineuses qu'un livre, seront remaniées mais aussi diffusées de façon plus sélective et si possible vendues. Par contre, les *UNIDIR Briefs/Notes de l'UNIDIR*, qui contiennent les informations essentielles tirées des publications, seront

largement diffusées dans le monde entier. Toutes les publications de l'UNIDIR sont actuellement remodelées afin qu'elles deviennent plus accessibles à un plus large public.

43. L'appendice au présent rapport contient une liste des publications de l'UNIDIR de juillet 1997 à juillet 1998.

Note

^a Les rapports précédents ont été publiés sous les cotes A/38/475, A/39/553, A/40/725, A/41/676, A/42/607, A/43/686, A/44/421, A/45/392, A/46/334, A/47/345, A/48/270, A/49/329, A/50/416, A/51/364 et A/52/272.

Appendice

Publications de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de juillet 1997 à juin 1998

Études

Nuclear-Weapon-Free Zones in the 21st Century, publié sous la direction de Péricles Gasparini Alves et Daiana Cipollone, 1997, 169 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.97.0.29. * Également disponible en espagnol : *Las Zonas libres de Armas Nucleares en el Siglo XXI*, publié sous la direction de Péricles Gasparini Alves et Daiana Cipollone, 1997, 180 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.S.97.0.29.

Operación CEIBO : Ejercicio Combinado de Operaciones de Mantenimiento de la Paz entre Uruguay y Argentina, publié sous la direction du colonel Carlos Pagola et du colonel Jorge Tereso, 1997, 63 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.S.97.0.30.

Increasing Access to Information Technology for International Security: Forging Cooperation Among Research Institutes, publié sous la direction de Péricles Gasparini Alves, 1997, 242 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : G.E.97.023.

A Peace of Timbuktu-Democratic Governance, Development and African Peacemaking, publié sous la direction de Robin-Edward Poulton et Ibrahim ag Youssouf, 1998, 385 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.98.0.3.

Disarmament and Conflict Resolution Project-Managing Arms in Peace Processes: Training, Ilkka Tiihonen, Virginia Gamba, Jakkie Potgieter, Barbara Carrai, Claudia Querner et Steve Tulliu, 1998, 170 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.98.0.6 (à paraître).

Curbing Illicit Trafficking in Small Arms and Sensitive Technologies: An Action-Oriented Agenda, publié sous la direction de Péricles Gasparini Alves et Daiana Cipollone, 1998, 286 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.98.0.8. * Également disponible en espagnol : *Represión del tráfico ilícito de armas pequeñas y tecnologías sensibles : Una agenda orientada hacia la acción*, publié sous la direction de Péricles Gasparini Alves et Daiana Cipollone, 1998, 288 pages, publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.S.98.0.8.

Sensor Monitoring for Peace Operations: Operational Applications, System Concepts and Legal Requirements, publié sous la direction de Jürgen Altmann, Horst Fisher,

Henry J. van der Graaf, 1998, publication des Nations Unies (à paraître).

Notes de l'UNIDIR

A peace of Timbuktu/La paix de Tombouctou, Robin Edward Poulton et Ibrahim ag Youssouf, UNIDIR Brief No 1/1998, Note de l'UNIDIR No 1/1998.

Curbing Illicit Trafficking in Small Arms and Sensitive Technologies: An Action-Oriented Agenda/Represión del tráfico ilícito de armas pequeñas y tecnologías sensibles : Una agenda orientada hacia la acción, Péricles Gasparini Alves et Daiana Cipollone, UNIDIR Brief No 2/1998, Nota del UNIDIR No 2/1998.

UNIDIR Newsletter/Lettre de l'UNIDIR (quarterly/trimestrielle)

- | | |
|---------------------|--|
| No 34/96 | <i>The Transfer of Sensitive Technologies and the Future of Control Regimes</i> , 119 pages.
Le transfert de technologies sensibles et l'avenir des régimes de contrôle, 119 pages. |
| No 35/36 | <i>The Korean Peninsula: Today and Tomorrow</i> , 148 pages.
<i>La péninsule coréenne : aujourd'hui et demain</i> , 148 pages. |
| No 37 | <i>The Enhanced Review Process: Towards 2000</i> , 115 pages.
<i>Le processus d'examen renforcé : l'horizon 2000</i> , 115 pages. |
| Special issue 3/97 | <i>The Elimination of Landmines</i> , 87 pages.
<i>L'élimination des mines terrestres</i> , 87 pages. |
| Numéro spécial 3/97 | |

Annexe II

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et projet de programme de travail pour 1998-1999

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Examen du rapport de la Directrice sur les activités de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	1-7	13
II. Gestion et dotation en effectifs	8	13
III. Subvention provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies ..	9-10	13
IV. Activités prévues	11-20	14
A. Sécurité collective	12	14
B. Sécurité régionale	13	14
C. Études sur la non-prolifération	14	14
D. Quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement	15	15
E. Coopération avec et entre les instituts de recherche	16-17	15
F. Programme de bourses de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	18	15
G. Publications	19-20	15
V. Financement	21-22	16
Tableaux		
1. Montant estimatif actuel des contributions volontaires pour 1998		17
2. Montant estimatif actuel des contributions volontaires pour 1999		17
3. Prévisions de recettes et de dépenses pour 1998 et 1999		18
4. Prévisions des ressources nécessaires pour 1998 et 1999		19

I. Examen du rapport de la Directrice sur les activités de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

1. Conformément aux dispositions de l'alinéa i) du paragraphe 2 de l'article IV du statut de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement¹ (UNIDIR), la Directrice, Mme Patricia Lewis, a, le 30 juin 1998, rendu compte au Conseil d'administration des activités de l'Institut pour la période allant de juillet 1997 à juin 1998 (voir annexe I). Ce rapport faisait suite au rapport préliminaire sur les activités de l'Institut pour la période allant de juillet 1997 à mars 1998, que la Directrice avait présenté au Conseil d'administration à sa trentième session, en mars 1998, à Genève.

2. À la session de Genève, le Conseil d'administration a souhaité la bienvenue à la Directrice qui avait pris ses fonctions le 13 octobre 1997. Il l'a félicitée des premières mesures prises pour réorganiser les activités de gestion, de financement et de programmation de l'Institut et a exprimé ses remerciements au Directeur adjoint qui avait assuré la bonne gestion de l'Institut en attendant la nomination de la Directrice. Le Conseil a pris note avec intérêt du rapport préliminaire de la Directrice. Il l'a encouragée à explorer la possibilité de faire indexer sur le coût de la vie la subvention versée par l'Organisation des Nations Unies au budget de l'Institut. La Directrice a pris note des suggestions formulées par plusieurs membres du Conseil sur l'orientation du programme de l'Institut.

3. À la trente et unième session du Conseil qui s'est tenue en juin et en juillet 1998, les membres ont conclu que le programme de travail pour 1997-1998 avait été mis en oeuvre de façon exemplaire, compte tenu notamment des demandes auxquelles l'Institut a dû répondre pendant la période de transition. Le Conseil a félicité la Directrice, le Directeur adjoint et le personnel de l'Institut pour avoir su exécuter efficacement le programme de l'année écoulée.

4. Le Conseil a loué à l'unanimité la Directrice pour ses activités de collecte de fonds qui ont largement contribué à accroître les ressources financières de l'Institut.

5. Le Conseil a approuvé le rapport de la Directrice qui doit être présenté à l'Assemblée générale.

6. Le Conseil a examiné le projet de programme de travail pour 1998-1999 soumis par la Directrice. Il a formulé plusieurs propositions sur les projets en cours et futurs dont la Directrice tiendra compte dans la mesure où le permettront les ressources financières et humaines dont dispose l'Institut.

7. Le Conseil a approuvé le projet de programme de travail qui sera présenté à l'Assemblée générale (voir sect. IV ci-après).

II. Gestion et dotation en effectifs

8. Les activités de l'UNIDIR sont menées à bien par un personnel dévoué mais peu nombreux : une directrice, un directeur adjoint, un spécialiste des questions politiques, un secrétaire administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, des chercheurs et des éditeurs. Le nombre des effectifs reste faible, bien qu'en augmentation, le personnel étant en majorité recruté sur des contrats à court terme. Le Conseil appuie sans réserve la Directrice qui estime qu'un personnel de base plus nombreux est nécessaire pour renforcer les activités de recherche menées à l'Institut ainsi que les moyens dont il dispose pour appuyer les travaux effectués à l'extérieur. Il a apprécié qu'aucun effort n'ait été épargné pour accroître les ressources de base et les fonds affectés aux projets de l'UNIDIR, en vue d'octroyer des contrats à plus long terme au personnel et de lui proposer un meilleur niveau de rémunération.

III. Subvention provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies

9. Malgré des efforts constants pour accroître la part des coûts administratifs financés par des contributions liées, les contributions non réservées restent faibles. Une subvention est donc indispensable pour le prochain exercice biennal. Cette subvention, qui permet de couvrir les coûts du personnel permanent, dont la Directrice, est importante non seulement sur le plan financier mais également pour préserver l'indépendance de l'Institut. Il convient de faire remarquer que depuis plusieurs années elle n'a pas été ajustée en fonction du taux d'inflation contrairement aux salaires. En 1996 et 1997, la subvention a été provisoirement ramenée de 220 000 à 213 000 dollars. Le même montant a été reconduit pour l'exercice biennal 1998-1999. Le Conseil espère que cette subvention pourra être réajustée en fonction du taux de l'inflation afin que sa valeur ne continue pas de diminuer.

10. Compte tenu de l'importance de la subvention de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil a décidé de maintenir cette question à l'étude dans le cadre des efforts entrepris pour encourager une augmentation des contributions volontaires. Il faudrait que cette subvention puisse retrouver son niveau antérieur et qu'elle soit corrigée pour tenir compte

de l'inflation. Le Conseil a demandé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission d'examiner attentivement cette proposition.

IV. Activités prévues

11. Le programme de recherche de l'Institut, tel qu'approuvé et prorogé par le Conseil lors de réunions antérieures, comprend quatre grands thèmes :

- a) Sécurité collective dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies;
- b) Sécurité régionale;
- c) Non-prolifération;
- d) Quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

A. Sécurité collective

12. Dans ce domaine, il est prévu de poursuivre ou de mettre en oeuvre les projets ci-après dans l'année à venir :

- a) Une deuxième édition actualisée, en français, de la publication de l'UNIDIR sur l'opération de consolidation de la paix de l'ONU au Mali (La Paix de Tombouctou);
- b) Débat régional sur l'expérience acquise au Mali et le renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest;
- c) Une publication intitulée «Arms management and conflict transformation in Mali», du Groupe de travail sur la transformation des conflits de l'Université d'Helsinki;
- d) Un projet d'études sur les capacités de l'Afrique à mettre en place des opérations de maintien et d'imposition de la paix, en collaboration avec l'Institut d'études de sécurité d'Afrique du Sud;
- e) Échanges de vues avec d'autres instituts sur les technologies modernes et la nécessité d'un renforcement de la confiance, d'une diplomatie préventive et d'opérations de maintien de la paix;
- f) Participation aux travaux du Groupe d'étude sur les munitions et les explosifs;
- g) Trafic illicite d'armes légères;
- h) Une étude sur la fabrication et les fabricants d'armes légères.

B. Sécurité régionale

13. Dans ce domaine, il est prévu de poursuivre ou de mettre en oeuvre les projets ci-après dans l'année à venir :

- a) Au cours des dernières années, les études menées par l'UNIDIR sur la sécurité régionale concernaient essentiellement le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'Asie. En 1998, l'Institut cherchera à diversifier ses études sur la sécurité régionale et s'intéressera plus spécialement à l'Asie;
- b) Un séminaire et une publication sur les utilisations potentielles d'images satellite commerciales pour promouvoir la paix et le développement au Moyen-Orient en collaboration avec le Cooperative Monitoring Center des États-Unis d'Amérique;
- c) Élaboration d'un projet d'atlas satellite du Moyen-Orient;
- d) Consolidation de la paix, désarmement et contrôle des armes légères en Afrique de l'Ouest et formation d'une nouvelle génération d'experts africains des questions de sécurité et de désarmement;
- e) Mise au point d'un projet sur la sécurité régionale en Asie;
- f) Étude sur la question des armes légères et leur incidence sur la société en Amérique latine. Cette recherche est réalisée par un expert invité, dans le cadre du programme de bourses de l'UNIDIR.

C. Études sur la non-prolifération

14. Dans ce domaine, il est prévu de poursuivre ou de mettre en oeuvre les projets ci-après dans l'année à venir :

- a) Un projet concernant la tenue d'une série de séminaires en collaboration avec des organisations internationales chargées de surveiller l'application des traités afin de cerner les préoccupations et intérêts communs, d'encourager la ratification et l'application des traités et de promouvoir le dialogue entre les experts;
- b) Une conférence sur la guerre biologique et deux publications sur les questions relatives aux armes biologiques;
- c) Une série de réunions-débats informelles seront organisées par l'UNIDIR en 1998 et en 1999, pour traiter des problèmes rencontrés au sein de la Conférence du désarmement;

d) Deux brèves études sur les moyens de limiter la production de matières fissiles. La première portant sur les quantités et les stocks de matières fissiles présents dans le monde et la deuxième sur les aspects des propositions visant à interdire la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes qui sont liés au désarmement et à la non-prolifération;

e) Une publication sur la maîtrise des armements et les conditions du désarmement. L'ouvrage sera publié en anglais et en arabe afin d'apporter une contribution supplémentaire au processus de paix au Moyen-Orient;

f) Un projet sur la création éventuelle d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale;

g) Un projet sur la limitation des armes nucléaires, axé tout d'abord sur les armes nucléaires tactiques et à courte portée;

h) Un projet d'évaluation des résultats obtenus par la Commission spéciale des Nations Unies sur l'Iraq;

i) Une étude sur le transfert de technologies spatiales à double usage;

j) Une étude évaluant les coûts et profits résultant de l'application des accords sur la réduction des armements et sur le désarmement, y compris le démontage d'armes;

k) Des projets sur le rôle des organisations non gouvernementales et des journalistes dans la mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa, sur les mines terrestres ainsi que sur la formation des démineurs.

D. Quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement

15. Dans le cadre de la préparation d'une quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Institut tiendra des réunions et des conférences électroniques sur les questions de l'ordre du jour relatives au désarmement et à la sécurité internationale. L'UNIDIR a créé un site de conférence électronique, accessible grâce à son site sur le Web, spécialement conçu pour recueillir les avis d'une grande partie de la communauté internationale et susciter un débat sur les grands problèmes actuels en matière de désarmement et de sécurité.

E. Coopération avec et entre les instituts de recherche

16. Quatre activités périodiques se poursuivront au titre de cette rubrique :

a) La mise à jour et l'extension de la base de données informatisée pour l'information et la documentation de l'UNIDIR (DATARIS) qui donne des renseignements sur la nature et l'origine des activités entreprises dans le domaine de la recherche en matière de sécurité et de désarmement. Cette base de données, qui contient plus de 1 200 références, est en cours de révision et devrait être accessible en ligne en septembre 1998;

b) La publication trimestrielle de la *Lettre* de l'UNIDIR (qui s'appellera dorénavant «*Disarmement Forum*»);

c) L'organisation de conférences régionales en vue, d'une part, d'examiner les questions de sécurité, de maîtrise des armements et de désarmement propres à chaque région et, d'autre part, d'encourager la coopération entre les instituts de recherche dans les domaines concernés;

d) L'organisation de conférences et d'autres activités de moindre envergure pour soutenir toute initiative visant à améliorer les communications et à faciliter l'accès aux données.

17. Le Forum de Genève, organisé en collaboration avec le Bureau Quaker auprès des Nations Unies et l'Institut supérieur d'études internationales de Genève, invitera plusieurs orateurs à Genève en 1998 et en 1999 à s'exprimer sur les moyens de contrôler la prolifération des armes légères.

F. Programme de bourses de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

18. L'Institut renforce son programme de bourses pour accroître le nombre des chercheurs et la durée de leur séjour à l'Institut, afin qu'ils s'attachent essentiellement aux aspects relatifs à la sécurité régionale.

G. Publications

19. L'Institut continuera de publier une lettre trimestrielle, des rapports et des études sur les recherches qu'il réalise mais apportera quelques modifications à la présentation et à la distribution de ses publications. La *Lettre* trimestrielle sera désormais intitulée «*Disarmement Forum*» et sera plus

largement diffusée afin de permettre à un public plus vaste d'accéder aux travaux de l'UNIDIR.

20. De courtes notes de synthèse, les *Notes de l'UNIDIR*, sont élaborées et diffusées dans le monde entier en même temps que tous les rapports et documents de recherche.

V. Financement

21. À ce jour, les contributions volontaires pour 1998 s'élèvent à environ 1 167 200 dollars (voir tableau 1).

22. Les tableaux 1 à 4 indiquent la situation financière de l'UNIDIR, comme suit :

a) Tableau 1, montant estimatif actuel des contributions volontaires pour 1998;

b) Tableau 2, montant estimatif actuel des contributions volontaires pour 1999;

c) Tableau 3, prévisions de recettes et de dépenses pour 1998 et 1999;

d) Tableau 4, prévisions des ressources nécessaires pour 1998 et 1999.

Note

^a Résolution 39/148 H, annexe, de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1984.

Tableau 1**Montant estimatif actuel des contributions volontaires pour 1998**

<i>Dollars É.-U.</i>	
A. Contributions reçues en 1997 mais réservées pour 1998	
Israël	4 900
Total partiel A	4 900
B. Contributions reçues en 1998 ou annoncées pour 1998	
Brésil (reçue)	45 000
Cooperative Monitoring Centre (États-Unis d'Amérique) (annoncée)	142 900
Finlande (annoncée)	28 100
France (reçue – solde de la contribution de 1997)	140 000
France (annoncée)	280 000
Grèce (reçue)	7 600
Norvège (reçue)	75 000
Pays-Bas (annoncée)	10 100
Suisse (reçue)	46 600
Royaume-Uni (reçue)	332 900
Royaume-Uni (annoncée)	33 300
Union européenne (reçue)	11 200
Université de Dortmund, Allemagne (reçue)	3 000
OTAN (reçue)	6 600
Total partiel B	1 162 300
Montant estimatif total à ce jour des contributions volontaires pour 1998	1 167 200

Tableau 2**Montant estimatif actuel des contributions volontaires pour 1999**

<i>Dollars É.-U.</i>	
France	280 000
Grèce	7 600
Montant estimatif total à ce jour des contributions volontaires pour 1999	287 600

Tableau 3

Prévisions de recettes et de dépenses pour 1998 et 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rubriques</i>	<i>Prévisions pour 1998</i>	<i>Prévisions pour 1999</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
A. Recettes disponibles au début de l'année	285,9	520,2 ³	234,3
B. Recettes			
Contributions volontaires et dons d'organisations	1 162,3 ¹	287,6 ⁴	(874,7)
Subvention de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	213,0 ²	213,0 ²	–
Intérêts sur les recettes	30,0	10,0	(20,0)
Montant total	1 405,3	510,6	(894,7)
C. Montant total des fonds disponibles (A + B)	1 691,2	1 030,8	(660,4)
D. Dépenses	1 171,0	834,4	(336,6)
E. Solde du Fonds à la fin de l'année (C – D)	520,2	196,4 ⁵	(323,8)

¹ Voir l'annexe III pour le détail du montant estimatif des recettes de l'UNIDIR provenant de contributions volontaires.

² Le montant de la subvention de l'Organisation des Nations Unies provenant du budget ordinaire a été fixé à 426 000 dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

³ Dont 143 700 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 1998.

⁴ Voir annexe IV pour le détail du montant estimatif des recettes de l'UNIDIR provenant des contributions volontaires pour 1999.

⁵ Dont 93 100 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 1999.

Tableau 4

Prévisions des ressources nécessaires pour 1998 et 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>Prévisions pour 1998</i>	<i>Prévisions pour 1999</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
A. Dépenses directes de programmes et d'administration			
Interprétation	6,4	- ¹	(6,4)
Traduction et révision	8,7	- ¹	(8,7)
Honoraires et frais de voyage des consultants	25,0 ¹	- ¹	(25,0)
Groupes spéciaux d'experts	65,6 ¹	- ¹	(65,6)
Traitements et dépenses communes de personnel	513,1 ²	439,4	(73,7)
Contrats de prestation de services individuels	354,4 ¹	294,8 ¹	(59,6)
Formation linguistique	2,4	2,4	-
Autres formations spécialisées	5,0	-	(5,0)
Programme de bourses (allocation)	25,3	- ¹	(25,3)
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	50,0	30,0 ¹	(20,0)
Location d'une salle de conférence	2,5	- ¹	(2,5)
Location du matériel nécessaire pour assurer les services de conférence	2,0	- ¹	(2,0)
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	6,5	5,0	(1,5)
Représentation	1,0	-	(1,0)
Entretien du matériel de bureautique	9,0	7,0	(2,0)
Papier pour travaux de reproduction interne	15,0	15,0	-
Livres de bibliothèque	2,0	-	(2,0)
Abonnements et commandes renouvelables	2,0	1,2	(0,8)
Fournitures informatiques	5,0	5,0	-
Achat de matériel de bureau	24,5	5,0	(19,5)
Total	1 125,4	804,8	(320,6)
B. Dépenses d'appui aux programmes			
(5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	45,6	29,5	(16,1)
Montant estimatif total des dépenses (A + B)	1 171,0	834,3	(336,7)
C. Réserve de trésorerie opérationnelle			
(15 % du total de A et B, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	143,7	93,1	(50,6)
Total (A + B + C)	1 314,7	927,7	(387,3)

¹ Ces chiffres pourraient augmenter dès confirmation des prévisions actuelles de financement.

² Y compris le traitement et les dépenses communes de personnel afférents au poste de la Directrice pour 1997 (2,5 mois).